

CRÉDITS ECTS 4		VOLUME HORAIRE 42 h	
PRÉREQUIS <i>Aucun</i>		CO-REQUIS <i>Aucun</i>	
IMPLANTATION Département social de Namur	DIRECTEUR DE DÉPARTEMENT DU DOMAINE Christine Biston	RESPONSABLE DE L'UE Jean-François HUSSON	ENSEIGNANTS INTERVENANTS Jean-François HUSSON

PROGRAMME D'ÉTUDES

Programme	Bloc	Caractère
SO-Assistant social	2	Obligatoire

Partie 1 Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme et acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) sanctionnés par l'évaluation
CONTEXTUALISATION*À définir***ACQUIS D'APPRENTISSAGE SPÉCIFIQUES (AAS)**

Au terme de l'apprentissage, l'étudiant sera à même de :

- décrire et pouvoir analyser les principales caractéristiques d'une institution de l'économie sociale ou du secteur non marchand en matière de fonctionnement (bases

légales, analyse des statuts, comptabilité, régime fiscal, ...) et de financement (subsidés, aides à l'emploi,...) :

- expliquer et analyser l'articulation entre une politique publique et une institution, y compris en matière de modalités de financement et d'aide à l'emploi :- identifier les

conséquences pour une institution (et ses usagers) d'une modification de l'environnement économique et social :

- analyser les caractéristiques d'une institution (au sein de laquelle on est employé, que l'on dirige, avec laquelle on collabore,...) : pouvoir identifier la catégorie

dominante, la catégorie bénéficiaire, les liens entre ces deux catégories et l'institution (p. ex. les bénéficiaires sont-ils aussi décideurs ?), etc. ;

- face à une situation donnée, être à même de donner les grandes lignes d'un projet d'organisation dans l'économie sociale, le *non profit sector*, les non-marchand ou en

articulation avec ceux-ci :

- convaincre les responsables politiques et administratifs de l'intérêt d'un projet / d'une proposition :

- évaluer l'impact de changements institutionnels, économiques ou sociaux sur le fonctionnement, l'organisation et le financement d'une institution, d'un secteur social ou d'un groupe cible d'utilisateurs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Document annexe à la fiche UE accessible via un lien explicitant en quoi le programme d'études s'inscrit dans une politique de développement durable. Une ou plusieurs UE spécifique(s) pourraient être ciblée(s) dans cette annexe.

Partie 2 Description de l'unité d'enseignement
OBJECTIFS

Cette UE vise donc à analyser le fonctionnement, le financement et l'environnement institutionnel d'organisations de l'économie sociale et du secteur non marchand, ainsi que leurs liens avec les politiques publiques et leurs publics ainsi qu'à concevoir et argumenter un projet organisationnel pertinent, puis évaluer les effets de changements institutionnels, économiques ou sociaux sur l'organisation, son financement et ses bénéficiaires.

CONTENU

Plan indicatif

- Origine et importance de l'économie sociale
- Hypothèse et limites d'un 3e secteur : économie sociale, non profit sector, secteur non marchand
- Les principales composantes de l'économie sociale

- Principales caractéristiques des mutualités, ASBL, coopératives (bases légales, rédaction des statuts, modalités comptables et fiscales, financements, aides à l'emploi, articulation avec les politiques publiques, réseaux et piliers d'organisations, ...)
 - Éléments à prendre en compte dans le montage d'un projet ou la collaboration avec une structure
 - Enjeux
- Cas pris parmi divers secteurs (petite enfance, alternatives à la croissance, soins à domicile, insertion,...).

SOURCES ET RÉFÉRENCES

- Notes de cours avec bibliographie.
- MERTENS S. (2007), 'Définir l'économie sociale', Les Cahiers de la Chaire CERA, no 2.
- DEFOURNY J. et NYSENS M. (dir.) (2017), Économie sociale et solidaire. Socioéconomie du 3e secteur, Louvain-la-Neuve, De Boeck.
- Lecture recommandée : Alternatives économiques (mensuel).
- Des liens complémentaires sont proposés en fonction de l'actualité.

SUPPORTS DE COURS

Activité d'apprentissage	Support
AASN2004-ECO2 — Economie sociale	Dias et notes de cours rédigées par l'enseignant avec intégration d'extraits de certaines sources fournies dans la bibliographie. Ces notes, ainsi que les slides, vidéos et autres supports, sont mis en ligne sur la page Moodle du cours, à laquelle l'inscription est obligatoire.

Partie 3 Méthodologie mise en œuvre et éventuel découpage de l'UE

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE (AA) AU REGARD DE LEUR STATUT

Activité d'apprentissage	Heures	Langue d'enseignement	Langue d'évaluation
AASN2004-ECO2 — Economie sociale	42 h	Français	Français

MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Méthodes d'enseignement et d'apprentissage
AASN2004-ECO2 — Economie sociale	Cours magistraux : Exposés, lectures, exposés multimédias. Conférenciers externes et études de cas. Accompagnement à la réussite : Feedbacks, exercices en TP, exercices en ligne. Le cours peut se donner totalement ou partiellement à distance, au départ principalement de la page Moodle du cours, à laquelle l'inscription est obligatoire. Tout autre support en ligne sera indiqué au départ de cette page.

DÉTERMINATION DE LA COHÉRENCE PÉDAGOGIQUE EN CAS DE REGROUPEMENT D'AA FAISANT L'OBJET D'UNE ÉVALUATION DISTINCTE

À définir

Partie 4 Évaluation de l'unité d'enseignement

STRUCTURE DU DISPOSITIF GÉNÉRAL D'ÉVALUATION (EN LIEN AVEC LE PROGRAMME D'ÉTUDES)

À définir

MÉTHODOLOGIE DE CONSTRUCTION DE LA NOTE FINALE DE L'UE

À définir

LA PONDÉRATION DE L'ÉVALUATION DE L'UE À DES FINS DE DÉLIBÉRATION LORS DU CALCUL DE LA MOYENNE

Au sein du programme d'études, lors du calcul de la moyenne, la pondération de l'évaluation de l'unité d'enseignement est effectuée sur base des crédits affectés à cette unité d'enseignement et évalués

MODALITÉS D'ÉVALUATION PAR ACTIVITÉ D'APPRENTISSAGE

Activité d'apprentissage	Modalités d'évaluation

AASN2004-ECO A2 —

Economie sociale

En janvier, l'étudiant présente un examen individuel écrit comprenant des questions ouvertes et des QCM. L'examen porte principalement sur une ou plusieurs études de cas relatives au montage d'un projet et/ou à la collaboration avec une structure. Cet examen compte pour 100 % de la note.

En deuxième session, l'étudiant présente un examen individuel écrit selon les mêmes modalités. Il comprend des questions ouvertes et des QCM et porte principalement sur une ou plusieurs études de cas relatives au montage d'un projet et/ou à la collaboration avec une structure. Cet examen compte pour 100 % de la note.

Les critères d'évaluation reposent sur une approche professionnelle. Par exemple, lorsqu'un projet doit être envisagé, il s'agit d'évaluer s'il serait accepté dans un cadre professionnel. Lorsqu'il s'agit de collaborer avec une structure, le rapport demandé doit présenter les caractéristiques pertinentes de l'institution concernée.

En cas d'absence pour maladie (CM), pour motif légitime (ML), de non-présentation (PP) ou de « note de présence » (PR) à un examen ou toute autre méthode évaluative, la note zéro « 0 » sera attribuée à l'activité d'apprentissage concernée ainsi qu'à l'unité d'enseignement dont elle fait partie. La méthode d'évaluation précisée dans la fiche descriptive de l'unité d'enseignement ne s'appliquera dès lors pas.

MODALITÉS CONCRÈTES D'ÉVALUATION

Une mention sur la fiche informera les étudiants du fait que les précisions sur les épreuves seront disponibles sur Moodle au plus tard 6 semaines avant l'évaluation.